



2^{ème} lettre ouverte à Mr le Maire de Villejuif

à propos de notre Bourse du Travail, 16 rue Jean Jaurès

le 16 février 2015

Monsieur le Maire,

Le vendredi 13 février dernier, vous avez reçu nos Organisations syndicales en présence des différents groupes de votre majorité, pendant plus d'1 heure 30.

Vous avez confirmé que le(s) futur(s) Conseil(s) Municipal(aux) auront bien à se positionner sur les orientations budgétaires 2015/2017 dont la vente de la bourse du travail au 16 rue Jean Jaurès car la ville recherche de la trésorerie avec la réduction de sa dotation budgétaire de l'Etat : -2 millions en 2015 et -4 millions en 2016 !

Les politiques d'austérité conduites sous la droite et poursuivies par ce gouvernement que nous combattons, frappent de plein fouet les collectivités territoriales dans leurs ressources !

Ainsi du programme pluriannuel d'investissements de la commune de Villejuif 2015/2017, on note près de 18,85 millions de recettes attendues par la vente de plusieurs bâtiments ou patrimoines locaux contre 4,68 millions d'acquisitions. La Bourse du travail du 16 rue Jean Jaurès estimée pour 0,8 M€uros est une goutte d'eau dans le plan d'économies, alors qu'elle répond d'abord à un besoin social et syndical.

Pour mémoire les Bourses du travail se sont fédérées en 1895 donnant alors naissance au premier syndicalisme interprofessionnel confédéré, la CGT. Aujourd'hui on ne saurait faire fi et effacer d'un seul coup comptable cette histoire du paysage syndical français. Lieu qui accueille les syndicats et qui reçoit les salariés, espace hautement symbolique également de par sa localisation et sa rue.

Fort du développement économique local et des implantations nouvelles d'entreprises telles le Crédit lyonnais, le Val de Bièvre, le projet Campus cancer, le pôle santé, la Métropole du Grand Paris, le projet Orbival et sa future station IGR, les prolongements de lignes de métro,... la nécessité d'une Bourse du travail est indéniable sur ce territoire. Elle n'est certainement pas un passe droit et un privilège des syndicats comme certains osent le dire et l'écrire. Les Bourses du travail et les Maisons des syndicats sont reconnues des pouvoirs publics et de milliers de collectivités locales !

C'est ce que convenait l'ensemble des parties autour de cette rencontre du 13 février.

Aussi la Bourse du travail avec ses 1044 m2 comme ses locaux doit demeurer au 16 rue Jean Jaurès, elle ne saurait être vendue et bradée sous couvert de l'austérité et de projets immobiliers.

Si lors de ce premier dialogue demandé par les organisations syndicales depuis plusieurs semaines vous avez indiqué qu'il n'était pas question de faire disparaître la Bourse du travail de Villejuif, alors il faut aller plus loin en marquant cet engagement par écrit et faire cesser la diffusion de contre-vérités ou digressions à la population. Aussi, les cinq Organisations syndicales vous demandent clairement de surseoir à toute délibération et à tout projet communal de vente du 16 rue Jean Jaurès lors des prochains conseils municipaux.

Fort de notre détermination et de la mobilisation passée du 6 février, les Organisations syndicales vous demandent solennellement, d'apporter la garantie du maintien de la Bourse du travail, comme telle, avec toute sa surface, au 16 rue Jean Jaurès, sans pour autant l'inscrire dans une « maison des associations » ou encore une « maison des seniors ».

A défaut vous porteriez, Mr le Maire, la responsabilité du blocage de la situation et contraindriez les salariés, qui veulent conserver leur Bourse du travail, à poursuivre et amplifier leur mobilisation.

NON à la vente d'un acquis social, Maintien de notre Bourse du travail !

Soyez assuré, Monsieur le Maire, de notre attachement à la défense déterminée des missions de services publics et sociaux

les Organisations Syndicales

CGT - FO - CFTC - SOLIDAIRES - FSU VAL DE MARNE